

S'entraîner à la partie 3 de l'épreuve composée

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment la politique de la concurrence protège le surplus du consommateur.

→ Explicitation de la méthode à l'aide de la fiche méthode

→ Suivre les consignes suivantes :

1. **Explorer le sujet** : surlignez les mots-clés à expliciter et explicitiez-les.
2. **Apport des connaissances** : recenser dans votre cours les éléments utiles
3. **Apport des documents** : identifiez les apports de chaque document et faites le lien avec les connaissances.
4. **Structure** : proposez un plan en plusieurs parties permettant de traiter le sujet (**correction en fin de sujet**)
5. **Introduction** : rédigez l'introduction en respectant la méthode (**correction en fin de sujet**)

DOCUMENT 1

« Le contrôle des concentrations constitue l'essentiel de l'activité du gendarme de la concurrence, qui a rendu au total 321 avis et décisions en 2021. [...] Une seule tentative de concentration a été interdite, à savoir le rachat de la Société du Pipeline Méditerranée-Rhône par le groupe Ardian, qui présentait à la fois des risques de "monopole" et de "hausse tarifaires", est-il détaillé dans le rapport. [...] Au total, l'Autorité estime que son action sur les dix dernières années (2011-2021) a permis de faire gagner 18,5 milliards d'euros à l'économie française. Un chiffre obtenu en additionnant les recettes issues des amendes (7,6 milliards d'euros) et les surcoûts évités grâce à l'intervention de l'Autorité pour mettre fin à des comportements anticoncurrentiels (10,9 milliards d'euros). Dans un contexte où l'inflation est nettement repartie à la hausse depuis la fin 2021 (5,8 % sur un an en juin selon l'INSEE), l'Autorité insiste enfin sur son action contre les cartels et les ententes. Selon plusieurs études économiques, ces pratiques engendrent "des surpris de l'ordre de 17 % en moyenne en Europe" pour les consommateurs et les entreprises, précise ainsi le gendarme de la concurrence. [...]

« L'Autorité de la concurrence a accru son contrôle sur les opérations de concentration, "sans doute" par "un effet rattrapage" », La Correspondance économique, 7 juillet 2022.

DOCUMENT 2

Estimations des gains obtenus par les consommateurs par le contrôle des fusions et acquisitions, en milliards d'euros.

	Estimation minimale	Estimation maximale
2017	2.4	4.1
2019	5.7	9.4
2021	9.2	15.3

Source : Commission Européenne, Rapport d'activité annuel sur la concurrence 2021, 2022

DOCUMENT 3

Evolution du nombre de demandes de clémence

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Demandes de clémence*	7	1	6	2	1	3	3	6

Source : Autorité de la concurrence, *Annexe du rapport annuel 2023, 2024*

En septembre 2025, estimant que Google avait abusé de sa position dominante dans le secteur de la publicité en ligne, la Commission européenne a infligé une amende de près de 3 milliards d'euros et donne à la firme américaine 60 jours pour mettre fin à ses pratiques anticoncurrentielles.

La politique de la concurrence, ainsi mise en œuvre, est un ensemble de mesures mises en place par les pouvoirs publics pour protéger le consommateur et rendre la concurrence effective sur les marchés autrement dit qu'une compétition économique loyale entre producteurs soit une réalité. À l'échelle de l'union européenne, c'est une prérogative qui revient à l'exécutif européen c'est-à-dire la Commission mais à l'échelle nationale, en France, mettre en œuvre la politique de la concurrence est la mission de l'Autorité de la concurrence. La politique de la concurrence doit favoriser le consommateur car elle doit permettre la baisse des prix, l'amélioration de la qualité des produits, l'innovation, la diversité de l'offre mais aussi favoriser le surplus du consommateur. Ce dernier correspond à la différence positive entre le prix qu'un consommateur est disposé à payer et le prix de marché qui résulte d'une situation effective de concurrence. La théorie économique montre que les surplus sont maximisés à l'équilibre en situation de concurrence parfaite donc toute modification du prix modifie le surplus du consommateur.

Dès lors, comment la politique de la concurrence protège-t-elle le surplus du consommateur ?

Dans un premier temps, nous montrerons que le contrôle des opérations de concentration empêche la formation de monopoles et les abus de position dominante, puis nous étudierons les mesures concernant les ententes qui peuvent fausser la concurrence et pour terminer nous analyserons les effets de ces mesures sur les prix et le surplus du consommateur.

Paragraphe 1 : Le contrôle des opérations de concentration empêche la formation de monopoles et les abus de position dominante (documents 1 et 2 mobilisables)

- Concentrations : fusions et acquisitions
- Exemples
- Monopole et pouvoir de marché
- Article 102

Paragraphe 2 : L'interdiction des ententes qui faussent la concurrence et la procédure de clémence (documents 1 et 3 mobilisables)

- Oligopole et risque d'entente
- Article 101
- Dilemme du prisonnier
- Procédure de clémence

Paragraphe 3 : Les effets de ces mesures sur les prix et le surplus du consommateur (document 2 mobilisable)

- Situations de concurrence imparfaite conduisent à la hausse des prix / la politique de la concurrence restaure la concurrence
- Tarification du monopole : $R_m = C_m$ -> prix plus élevé
- Entente se comporte comme un monopole
- Lien entre hausse des prix, surplus du consommateur et perte sèche
- Données du document 2